

L'Université de Limoges lance une commande publique dans le cadre de la mise en œuvre du 1% artistique de de l'opération d'extension du CBRS François Denis - Institut Omega Health – Université de Limoges

CONTEXTE

En 2022, l'Université de Limoges inaugurerait la partie universitaire du Centre de Biologie et Recherche et Santé pour le nommer CBRS François DENIS. Le Centre qui allie soins et recherche accueille des laboratoires hospitaliers de biologie et des laboratoires de recherche. Plusieurs unités de recherche de l'Institut Omega Health vont intégrer le centre à l'occasion de l'extension du bâtiment. La première pierre du projet d'extension a été posée à l'automne 2025. La réception du chantier est prévue à la rentrée universitaire 2027. Le projet architectural se décompose en une tranche ferme et une tranche optionnelle. La présente procédure de 1% artistique se fait au titre de la tranche ferme.

SPECIFICITE DU PROGRAMME

Projet fédérateur du site hospitalo-universitaire, apte à développer un « ESPRIT CAMPUS », le nouveau bâtiment s'inscrit comme un marqueur d'expansion du Campus Marcland par les caractéristiques de son cadre bâti, mais également par le remodelage des aménagements extérieurs, dans une vision globale et fédératrice en termes de désenclavement, lisibilité spatiale, qualité d'usages retrouvées, accompagnement des circulations douces Piétons / Vélos.

La proposition artistique devra participer à la mise en valeur du renouvellement du campus. Elle devra participer à l'inscription du bâtiment dans son environnement. Elle pourra renforcer la visibilité du bâtiment depuis l'accès au Campus en facilitant sa perception comme un bâtiment universitaire dédié à la Recherche. Elle pourra faire écho à la démarche One Health portée par le projet.

La proposition artistique est libre et ouverte à tout type de pratique artistique.

BUDGET PREVISIONNEL

A l'issue de la phase de candidatures, 4 équipes seront autorisés à réaliser une étude. Chaque équipe admise à participer à la phase offre se verra attribuer une prime forfaitaire d'un montant de 7 500 € TTC. Le montant global réservé à la mise en œuvre du projet qui sera retenu au titre du 1% artistique est de 120 000 € TTC.

Date limite de réception des candidatures : **14 avril 2026 à 12h**

Sélection de 4 candidatures pour la phase d'étude : **6 mai 2026**

Remise des études et audition devant le comité artistique : **août/septembre 2026**

RENSEIGNEMENTS

Le dossier de la consultation est téléchargeable sur le site : PLACE

<https://www.marches->

[publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2953618&orgAcronyme=f2h](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2953618&orgAcronyme=f2h)